



Conseil Municipal

Procès-Verbal de la séance du 10 Avril 2025 à 18h30

Convocation en date du : 04 Avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril les membres du Conseil Municipal de la Commune de Névia se sont réunis en mairie, en session ordinaire sur la convocation qui leur a été adressée à leur domicile par Madame le Maire.

Présents : ANTON Cyril, BANO Francine, BASTÉLICA Jean-Pierre, BAZY Aurore, BRUNEAU Monik, DOLS Magali, GUIRAUD Jean-Roch, LE NAOUR Sandrine, LUQUET Anne-Marie, SENTOST Gilles, VAYSSADE Anne, VERGNES Magali.

Absents :

- Monsieur OUVIERE Daniel, *procuration donnée* à BASTELICA Jean-Pierre.
- Monsieur IBANEZ Sébastien

Secrétaire de Séance :

La séance du Conseil Municipal du 10 Avril 2025 est ouverte à 18h30 par Madame le Maire.

Après avoir procédé à l'appel des présents, le quorum étant atteint, l'Assemblée est invitée à délibérer.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de désigner son secrétaire de séance.

M. Gilles SENTOST est élu (e) secrétaire de séance à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de séance du conseil municipal en date du 27 Mars 2025

Madame le Maire invite les membres de l'Assemblée à se prononcer sur le Procès-verbal du dernier Conseil Municipal, en date du 27 Mars 2025 dont copie leur a été transmise avec la convocation.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée à l'unanimité,

- **Approuve** le procès-verbal du conseil municipal en date du 27 Mars 2025.

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour du Conseil Municipal en date du 10 Avril 2025 :

Ordre du jour :

- Vote du Budget Principal (M 57) – Exercice 2025
- Vote du Budget AIRE DE LAVAGE (M 4) – Exercice 2025
- Vote des taux des impôts directs locaux pour l'exercice 2025
- Subventions aux Associations
- Participation allouée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Annulation du titre de recette N° 206 / émis sur l'exercice 2021 (concession cimetière – Famille LEMOINE)
- Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne : Modification des statuts
- Convention de concours technique avec la SAFER Occitanie
- Travaux de remise en état de la boulangerie : demande de subvention auprès de la Région Occitanie au titre du dispositif « ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ »

Questions Diverses.

Vote du Budget Principal (M 57) – Exercice 2025

Madame le Maire rappelle que depuis le 1er Janvier 2024, la Commune de Névian utilise la nomenclature comptable M57 avec plan de comptes développé. Elle présente ensuite à l'Assemblée le Budget Principal de l'exercice 2025, résultant des différents débats et réunions de travail.

Au total, la section de Fonctionnement, d'une part, et la section d'Investissement, d'autre part, sont équilibrées sans avoir recours à une augmentation de la pression fiscale communale, puisque les taux d'imposition des taxes directes locales restent inchangés par rapport à l'année précédente.

Le Budget Principal de l'exercice 2025 peut être résumé de la façon suivante :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 369 973,22	1 747 209,67
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	499 280,00	534 115,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		412 071,45	0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	2 281 324,67	2 281 324,67
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 750 102,22	1 654 748,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	95 354,22
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 750 102,22	1 750 102,22
	TOTAL DU BUDGET (4)	4 031 426,89	4 031 426,89

Le montant des restes à réaliser en DÉPENSES d'Investissement, s'élève à **499 280 €**, détaillé comme suit :

DEPENSES d'Investissement				
Article	N° de l'opération	Nom du fournisseur	Montant des restes à réaliser	Objet
2031	172	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aude	960 €	Boulangerie
2313	169	Marché de travaux (tranche optionnelle)	192 920 €	Travaux d'aménagement de la Mairie
2313	167	Estimation du Maître d'œuvre	265 400 €	Travaux d'aménagement d'une salle de classe à l'école primaire
2313	165	Marché de travaux	40 000 €	Plateaux ludiques et sportifs intergénérationnels
		TOTAL des Restes à Réaliser en DEPENSES d'Investissement :	499 280 €	

Le montant des restes à réaliser en RECETTES d'Investissement, s'élève à **534 115 €**, détaillé comme suit :

RECETTES d'Investissement				
Article	N° de l'opération	Nom du fournisseur	Montant des restes à réaliser	Objet
1321	169	LA POSTE	167 924 €	Travaux d'aménagement de la Mairie pour accueil de l'Agence Postale Communale et amélioration des performances énergétiques du bâtiment
1321		ETAT - (DSIL)	22 655 €	
1321		ETAT – (Fonds Vert)	34 775 €	
1322		REGION OCCITANIE	8 463 €	
13258		GRAND NARBONNE	18 457 €	
1321	167	ETAT – (Fonds Vert)	54 300 €	Réaménagement du pôle éducatif, culturel et associatif TRANCHE 1 : Aménagement d'une salle de classe + réhabilitation de la toiture à l'école primaire
1322		REGION OCCITANIE	9 050 €	
1323		DEPARTEMENT	45 250 €	
13258		GRAND NARBONNE	36 200 €	
1321		DEPARTEMENT (toiture)	22 920 €	
1321	165	ETAT	25 620 €	Plateaux ludiques et sportifs intergénérationnels
1322		REGION OCCITANIE	19 700 €	
1323		DEPARTEMENT	8 105 €	
13258		GRAND NARBONNE	19 319 €	
1321	153	ETAT – (DSIL)	10 472 €	Extension du Centre Culturel
1321	134	ETAT (convention NEFLE 1)	16 850 €	ECOLE
13258	124	SYADEN	14 055 €	Eclairage public avenue de Marcorignan
TOTAL des Restes à Réaliser en RECETTES d'Investissement :			534 115 €	

Les DÉPENSES de FONCTIONNEMENT:

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 683 207,15	0,00	0,00	1 750 102,22	1 750 102,22	0,00	1 750 102,22	1 750 102,22
011	Charges à caractère général (3)	437 320,00	0,00	0,00	493 825,00	493 825,00	0,00	493 825,00	493 825,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	580 000,00	0,00		650 000,00	650 000,00		650 000,00	650 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	247 801,15	0,00	0,00	272 077,22	272 077,22	0,00	272 077,22	272 077,22
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 265 121,15	0,00	0,00	1 415 902,22	1 415 902,22	0,00	1 415 902,22	1 415 902,22
66	Charges financières	31 600,00	0,00		33 000,00	33 000,00		33 000,00	33 000,00
67	Charges spécifiques (3)	310,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		31 910,00	0,00	0,00	33 400,00	33 400,00		33 400,00	33 400,00
Total des dépenses réelles		1 297 031,15	0,00	0,00	1 449 302,22	1 449 302,22	0,00	1 449 302,22	1 449 302,22
023	Virement à la section d'investissement	383 176,00			297 800,00	297 800,00		297 800,00	297 800,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	3 000,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		386 176,00			300 800,00	300 800,00		300 800,00	300 800,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 1 750 102,22

Les RECETTES de FONCTIONNEMENT :

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 430 308,79	0,00	1 654 748,00	1 654 748,00	1 654 748,00
013	Atténuations de charges (2)	14 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	219 474,00	0,00	336 774,00	336 774,00	336 774,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	162 592,00	0,00	159 592,00	159 592,00	159 592,00
731	Fiscalité locale	671 297,00	0,00	648 511,00	648 511,00	648 511,00
74	Dotations et participations (2)	297 181,00	0,00	300 051,00	300 051,00	300 051,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	32 600,00	0,00	169 800,00	169 800,00	169 800,00
Total des recettes de gestion des services		1 397 644,00	0,00	1 624 728,00	1 624 728,00	1 624 728,00
76	Produits financiers	12,00	0,00	20,00	20,00	20,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		12,00	0,00	20,00	20,00	20,00
Total des recettes réelles		1 397 656,00	0,00	1 624 748,00	1 624 748,00	1 624 748,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	32 652,79	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		32 652,79	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7) 95 354,22

Total des recettes de fonctionnement cumulées **1 750 102,22**

Les DÉPENSES d'INVESTISSEMENT :

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 845 734,92	499 280,00	0,00	1 369 973,22	1 369 973,22	0,00	1 869 253,22
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 000,00	0,00	0,00	4 249,60	0,00	4 249,60	4 249,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)		2 620 142,21	499 280,00	0,00	1 191 552,50	1 191 552,50	0,00	1 690 832,50
Total des dépenses d'équipement		2 624 142,21	499 280,00	0,00	1 195 802,10	1 195 802,10	0,00	1 695 082,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	128 000,00	0,00	0,00	138 000,00	138 000,00	0,00	138 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		128 000,00	0,00	0,00	138 000,00	138 000,00	0,00	138 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 752 142,21	499 280,00	0,00	1 333 802,10	1 333 802,10	0,00	1 833 082,10
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	32 652,79	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	60 939,92	0,00	0,00	6 171,12	6 171,12	0,00	6 171,12
Total des dépenses d'ordre		93 592,71	0,00	0,00	36 171,12	36 171,12	0,00	36 171,12

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 412 071,45

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées		2 281 324,67						

Les RECETTES d'INVESTISSEMENT:

Chapitre		RECETTES				TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	
TOTAL		2 767 188,92	534 115,00	1 369 973,22	1 369 973,22	1 904 088,22
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 711 921,00	534 115,00	810 016,50	810 016,50	1 344 131,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	521 249,00	0,00	121 246,00	121 246,00	121 246,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	249,60	249,60	249,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 233 170,00	534 115,00	931 512,10	931 512,10	1 465 627,10
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	86 903,00	0,00	41 490,00	41 490,00	41 490,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
Total des recettes financières		86 903,00	0,00	131 490,00	131 490,00	131 490,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 320 073,00	534 115,00	1 063 002,10	1 063 002,10	1 597 117,10
021	Virement de la section de fonctionnement	383 176,00		297 800,00	297 800,00	297 800,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	60 939,92		6 171,12	6 171,12	6 171,12
Total des recettes d'ordre		447 115,92		306 971,12	306 971,12	306 971,12

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 0,00

Affectation au compte 1068 (8) 377 236,45

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					2 281 324,67

Le budget tient compte, bien évidemment, des charges à caractères général, des subventions aux Associations, des charges de personnel avec notamment les avancements d'échelon ou de grade prévus par les statuts de la Fonction Publique Territoriale, le paiement des heures supplémentaires effectuées pour les nécessités du service durant l'exercice 2025, etc...

Concernant les subventions aux Associations, Madame le Maire en précise le montant total, prévu à l'article 65748 du Budget 2025, qui s'élève à 23 000 €. Elle précise que les subventions ne seront versées aux Associations concernées, qu'après réception en Mairie des budgets prévisionnels et bilans de l'année écoulées de chacune d'entre elles, et ce, conformément à l'Article L.1611-4 du CGCT.

Le virement à la section d'Investissement s'élève à 272 800 €.

Par ailleurs, sur l'exercice 2023, la Commune de Névian a versé à la Commune de Montredon-des-Corbières, une participation pour le financement de l'investissement relatif à la mise en place de la Police Municipale (achat du véhicule, de logiciels informatiques...), pour un montant total de 14 714.91 €. Or, cette opération est considérée comme une subvention d'équipement versée : l'amortissement des subventions d'équipement versées est obligatoire pour toutes les collectivités, quelle que soit leur catégorie démographique. Il est donc proposé à l'Assemblée d'amortir cette somme sur une durée de 5 ans.

Enfin, Madame le Maire informe les membres du conseil que le référentiel M57 étend à toutes les collectivités territoriales les règles budgétaires assouplies offrant une plus grande marge de manœuvre et souplesse budgétaire aux gestionnaires et notamment en matière de fongibilité des crédits.

Considérant que la collectivité a adopté par la délibération n° 29 du conseil municipal en date du 12 Octobre 2023, la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024 et que cette norme comptable s'appliquera au budget communal.

Vu l'article L. 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales, qui stipule que « dans la limite fixée à l'occasion du budget et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections,

l'assemblée délibérante peut déléguer la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, l'assemblée délibérante est informée de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance ».

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir autoriser Madame le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

Il est proposé à l'Assemblée de voter le présent Budget :

- au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'Investissement.

***L'Assemblée est invitée à se prononcer
Adopté à l'unanimité***

Vote du Budget AIRE DE LAVAGE (M 4) – Exercice 2025

Madame le Maire présente à l'Assemblée le Budget M4 de l'AIRE DE LAVAGE pour l'exercice 2025, résultant des différents débats et réunions de travail, qui peut être résumé de la façon suivante :

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) 46 465,49	38 880,00
+		
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2) (si déficit) 0,00	(si excédent) 7 585,49
=		
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3) 46 465,49	46 465,49
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) 57 375,79	36 300,00
+		
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) (si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 21 075,79
=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) 57 375,79	57 375,79
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3) 103 841,28	103 841,28

Au total, la section de Fonctionnement, d'une part, et la section d'Investissement, d'autre part, sont équilibrées.

Section de FONCTIONNEMENT :

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 286,83	0,00	7 305,49	7 305,49	7 305,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 286,83	0,00	7 305,49	7 305,49	7 305,49
66	Charges financières	2 300,00	0,00	2 100,00	2 100,00	2 100,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	760,00	760,00	760,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 586,83	0,00	10 165,49	10 165,49	10 165,49
023	Virement à la section d'investissement (6)	9 000,00	0,00	9 200,00	9 200,00	9 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	27 100,00	0,00	27 100,00	27 100,00	27 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		36 100,00	0,00	36 300,00	36 300,00	36 300,00
TOTAL		43 686,83	0,00	46 465,49	46 465,49	46 465,49

+

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 708,00	0,00	5 680,00	5 680,00	5 680,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	9 200,00	9 200,00	9 200,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		5 708,00	0,00	14 880,00	14 880,00	14 880,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 708,00	0,00	17 880,00	17 880,00	17 880,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
TOTAL		29 708,00	0,00	38 880,00	38 880,00	38 880,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	7 585,49
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	46 465,49
---	------------------

Section d'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 039,19	0,00	13 675,79	13 675,79	13 675,79
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	30 039,19	0,00	27 175,79	27 175,79	27 175,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 000,00	0,00	9 200,00	9 200,00	9 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	9 000,00	0,00	9 200,00	9 200,00	9 200,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	39 039,19	0,00	36 375,79	36 375,79	36 375,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	19 650,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	19 650,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
	TOTAL	58 689,19	0,00	57 375,79	57 375,79	57 375,79

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	57 375,79
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	9 000,00		9 200,00	9 200,00	9 200,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	27 100,00		27 100,00	27 100,00	27 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	36 100,00		36 300,00	36 300,00	36 300,00
	TOTAL	36 100,00	0,00	36 300,00	36 300,00	36 300,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	21 075,79
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	57 375,79
---	------------------

La participation de la Commune de Néviau au Budget 2025 de l'Aire de Lavage s'élève à **9 200 €**, cette somme est prévue à l'article 74 des recettes de fonctionnement.

Le virement à la section d'Investissement s'élève à **9 200 €**, couvrant ainsi le remboursement du capital des emprunts.

Il est proposé à l'Assemblée de voter le présent Budget :

- au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'Investissement.

***L'Assemblée est invitée à se prononcer
Adopté à l'unanimité***

Vote des taux des impôts directs locaux pour l'exercice 2025

La Commune a été destinataire de l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales, permettant de connaître, lors de l'élaboration du Budget, les produits fiscaux attendus pour l'année.

Soucieuse de ne pas augmenter la pression fiscale pesant sur ses administrés, la Municipalité est parvenue à équilibrer son budget 2025, tant en fonctionnement qu'en investissement, sans avoir recours à une augmentation d'impôts.

Il est donc proposé de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2025, au même niveau que les années précédentes, à savoir :

	Base d'imposition prévisionnelles 2025 notifiées	Taux communaux	Produits attendus
Taxe foncière bâtie (TFB)	1 059 000 €	57.67 %	610 725 €
Taxe foncière non bâties (TFNB)	63 800 €	78.35 %	49 987 €
Taxe d'habitation (TH)	124 400 €	15.26 %	18 983 €
		TOTAL	679 695 €

***L'Assemblée est invitée à se prononcer
Adopté à l'unanimité***

Subventions aux Associations

Le Budget 2025 prévoit à l'article 65748 la somme de 23 000 €.

Le tableau des subventions annexé au Budget 2025, réparti cette somme de la façon suivante :

Nom de l'Association	Montant de la subvention 2025
ACCA	750 €
AGILITY	1 000 €
AMICALE BELOTE NEVIANAISE	400 €
ATELIER DE PEINTURE	300 €
L'ATELIER MAINS (Patchwork)	/
CEFOBAT	125 €
CHŒUR DE NEVIAN	450 €
CH. METIERS	100 €
CLUB DE COUTURE	300 €
COOP. SCOLAIRE	1 500 €
DAL MOULI	300 €
DONNEURS DE SANG	300 €
ECOLE RUGBY	1 000 €
LA FARANDOLE	400 €
JUDO CLUB	1 000 €
NEVI'ART	300 €
NEVIAN BOXING CLUB	300 €
OMNISPORTS	500 €
LA PAYCHELO	400 €
PECHEUR A LA LIGNE	200 €
PETANQUE	500 €
RUGBY	4 500 €
SCRAPYCREA	300 €
TENNIS	1 000 €
TENNIS TABLE	1 000 €
VOLLEY	500 €
LUTTE CONTRE LE CANCER	150 €
FOULÉE DES ÉOLIENNES	500 €
PLAISIR DE CHANTER	300 €
PROVISION	4 625 €
TOTAL	23 000 €

***L'Assemblée est invitée à se prononcer
Adopté à l'unanimité***

Participation allouée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif de la Ville de NÉVIAN, chargé d'animer l'action sociale municipale sur le champ de la solidarité et de l'action sociale.

Il exerce l'intégralité de ses compétences en matière d'action sociale générale, telle qu'elle est définie par les articles L.123-4 à L.123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles, qui précise les attributions de cet établissement public.

Le CCAS perçoit une subvention de la Ville de NÉVIAN, qui est évaluée annuellement, afin d'équilibrer son budget de fonctionnement.

Vu le budget principal de la Commune,

Considérant que le Budget du CCAS est composé en majeure partie d'une subvention communale, qui lui permet de couvrir ses dépenses de fonctionnement.

Il est proposé de verser une subvention d'un montant de **7 300 €** au Centre Communal d'Actions Sociales de NÉVIAN, au titre de l'exercice 2025.

Cette somme sera imputée à l'article 657363.

***L'Assemblée est invitée à se prononcer
Adopté à l'unanimité***

Annulation du titre de recette N° 206 / émis sur l'exercice 2021 (concession cimetière – Famille LEMOINE)

La concession cimetière N° 342, a été achetée en 2021, par Monsieur Jean-François LEMOINE.

Par mail en date du 04 Mars 2025, Monsieur LEMOINE demande la reprise de cette concession par la Commune, et le remboursement de la somme de 306.67 €.

Pour ce faire, il convient de procéder à l'annulation du titre de recette n° 206 / bordereau n° 42 émis par la Commune de Névian sur l'exercice 2021.

Les crédits budgétaires nécessaires à cette annulation de titre ont été inscrits sur le Budget 2025, à l'article 673.

***L'Assemblée est invitée à se prononcer
Adopté à l'unanimité***

Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne : Modification des statuts

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale et notamment l'article L 5216-5,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015, dite Loi NOTRe,

Vu la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 "Engagement dans la vie locale et proximité de l'action publique", et notamment son article 13,

Vu la loi n°2022-217 du 21 février 2022 dite Loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et simplification),

Vu l'arrêté n°MCLI-INTERCO-2024-323 du 25 novembre 2024 du Préfet de l'Aude portant modification des compétences du Grand Narbonne Communauté d'Agglomération,

Vu la délibération du Grand Narbonne Communauté d'Agglomération en date du 20 mars 2025,

Les lois susvisées ont impacté les intercommunalités en modifiant sensiblement l'organisation des compétences de du Grand Narbonne Communauté d'Agglomération, notamment sur le levier de l'intérêt communautaire.

Il convient en premier lieu de procéder à un certain nombre de mises en conformité des statuts du Grand Narbonne Communauté d'Agglomération par rapport à l'incidence de ces dernières lois.

Il convient également, de préciser les périmètres et contenus de compétences pour tenir compte de la jurisprudence et éviter des ambiguïtés sources de contentieux (compétences pompes funèbres, GEMAPI, eau, actions culturelles).

Il convient enfin, d'adjoindre des compétences pour tenir compte de l'évolution des problématiques auxquelles le Grand Narbonne Communauté d'Agglomération est en capacité d'apporter des réponses pour optimiser l'action publique concertée sur le territoire communautaire au service de ses habitants :

- en matière de convention territoriale globale,
- en matière de défense extérieure contre l'incendie,
- en matière d'enseignement supérieur.

Considérant les adaptations ci-dessus mentionnées à apporter aux statuts du Grand Narbonne Communauté d'Agglomération, conformes à son évolution, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'adopter les statuts modifiés, tels que proposés par la délibération du Grand Narbonne Communauté d'Agglomération en date du 20 mars 2025.

***L'Assemblée est invitée à se prononcer
Adopté à l'unanimité***

Convention de concours technique avec la SAFER Occitanie

La commune souhaite conclure une convention de concours technique avec la SAFER Occitanie (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural Occitanie) ayant pour objectif de lui permettre :

- De connaître en temps réel, sur un périmètre donné, toutes les mutations à titre onéreux portées à la connaissance de la SAFER,
- D'être informé des transactions opérées par la SAFER dans le cadre de son activité traditionnelle d'opérateur foncier,

- D'appréhender les changements possibles d'utilisation des sols et de combattre certaines évolutions en termes d'usage (cabanisation, mitage, dégradation des paysages, changement de vocation, etc...),
- De protéger l'environnement et les sites sensibles de son territoire,
- De suivre la consommation et l'orientation des espaces naturels, agricoles et forestiers de son territoire,
- D'avoir accès à des indicateurs clés de la dynamique des territoires (occupation et consommation des sols, machés fonciers, etc...).

Le coût de cette convention est estimé à 390 € HT la première année, et à 190 € HT les années suivantes.

***L'Assemblée est invitée à se prononcer
Adopté à l'unanimité***

**Travaux de remise en état de la boulangerie : demande de subvention auprès
de la Région Occitanie au titre du dispositif
« ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ »**

En raison d'éléments complémentaires portés à notre connaissance en début de semaine, ce point est annulé de l'ordre du jour.

En effet, compte tenu de ces éléments portant notamment sur des subventions complémentaires, dont pourrait bénéficier la Commune, le programme d'investissement « Boulangerie » doit être retravaillé, de nouvelles demandes de subventions devront être déposées dans les prochaines semaines.

Le Conseil Municipal sera tenu informé de l'évolution de ce dossier, et devra se prononcer ultérieurement sur le sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.